



LA RÉFORME DE L'ACCRÉDITATION ET ROF

Compte-rendu de l'atelier

amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS



Vision des Etablissements



+ Spécialisation progressive

- Etat des lieux :
 - Existe déjà dans les établissements
 - Pas de double présentation des diplômes possible à ce jour par les afficheurs
 - Solutions temporaires imaginées dans ROF
- A faire :
 - Intégrer les besoins et contraintes des afficheurs
 - Approfondir la mise en œuvre des Portails avec la réforme

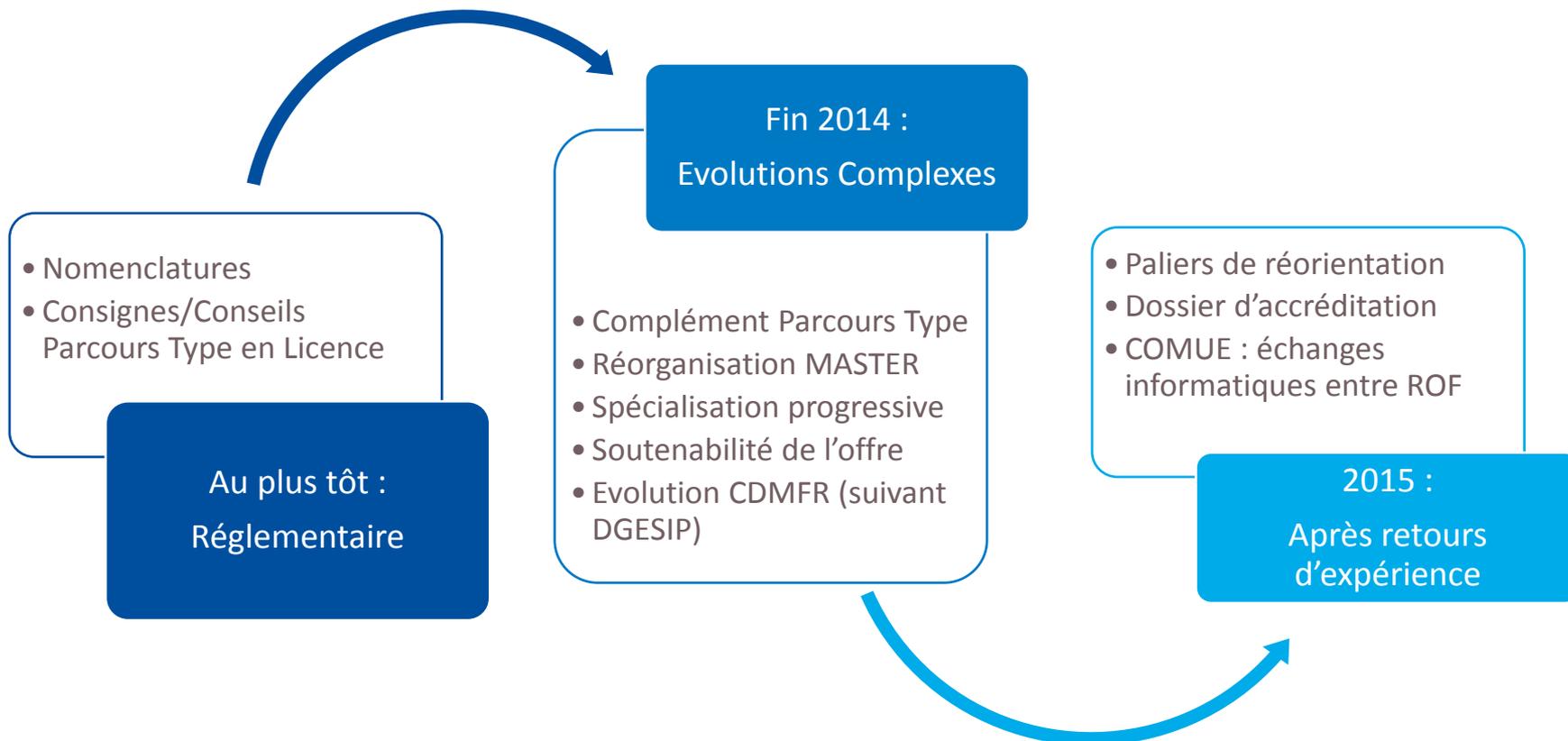
+ Dossier d'habilitation / Dossier d'accréditation

- Les établissements insistent pour que Dossier habilitation soit maintenu pour un usage interne
- Dossier d'accréditation : peu d'avis exprimés en l'absence de précision suffisante de l'attendu du MESR / HCERES

+ Soutenabilité

- ROF doit participer au calcul du coût mais ne peut pas calculer seul
 - ROF connaît l'offre, le SI RH connaît les coûts enseignants, etc.. La solution est globale
- ROF peut faire des calculs de volumes horaires
 - Estimation précoce des volumes horaires de l'offre en heures ETD ou en heures/étudiant
- ROF doit permettre de piloter l'offre
 - Comparaison des formations ou des parcours lors de leur élaboration selon des éléments quantitatifs objectifs
 - Au delà de la soutenabilité voulue par le MESR , ROF doit permettre le calcul d'indicateurs de pilotage





[Voir le support de l'atelier](#)

